



Animatrice référente

Solana VERA
TERRES INOVIA
07 61 82 30 33
s.vera@terresinovia.fr

Animatrice suppléante

Agathe PENANT
TERRES INOVIA
07 61 82 30 33
a.penant@terresinovia.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
d'agriculture de région
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



Avec le soutien financier de



L'essentiel de la semaine

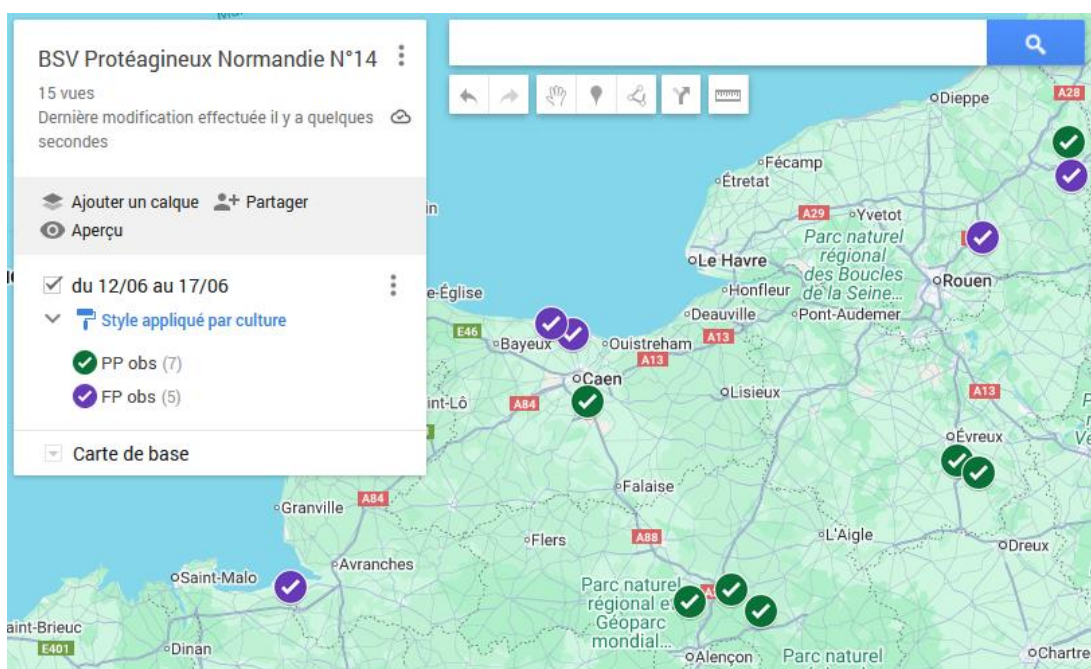
Les gousses se forment, la majorité des parcelles de pois et de féverole de printemps sont à la fin floraison.

Surveillez l'activité des pucerons et des tordeuses dans les parcelles.

Le réseau d'observation

12 parcelles de pois de printemps et 5 parcelles de féveroles de printemps constituent actuellement le réseau BSV protéagineux en Normandie.

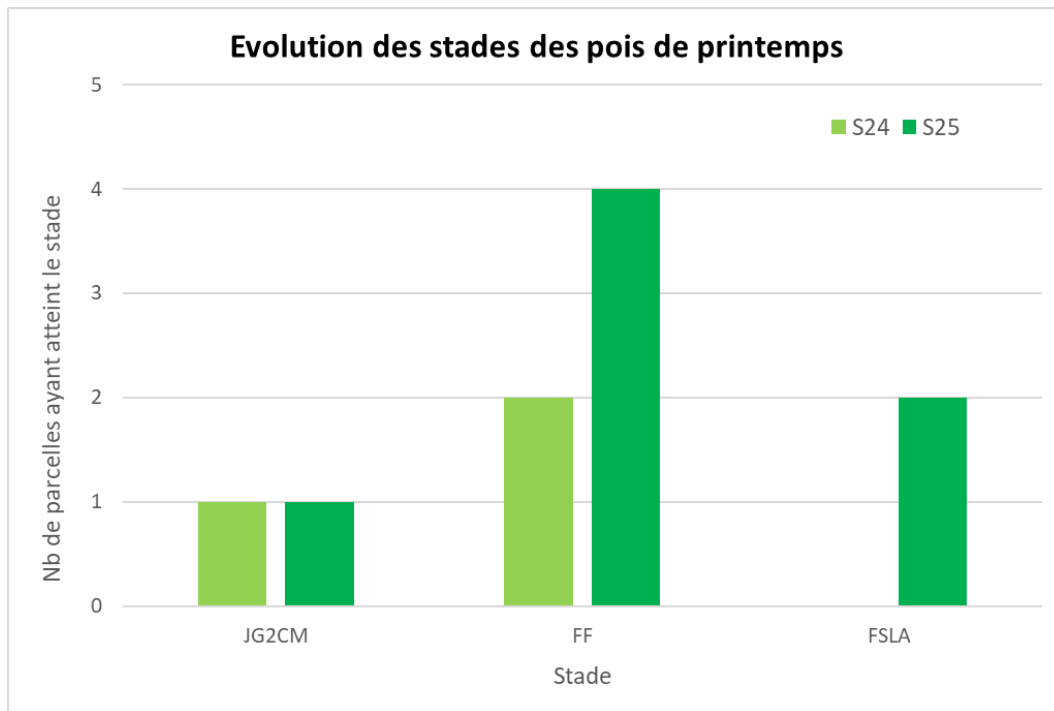
Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 7 parcelles de pois de printemps et sur 5 parcelles de féveroles de printemps.



Pois de printemps

Stades

Cette semaine, les stades des parcelles vont de jeunes gousses 2cm à fin du stade limite d'avortement. Le stade majoritaire est fin floraison.



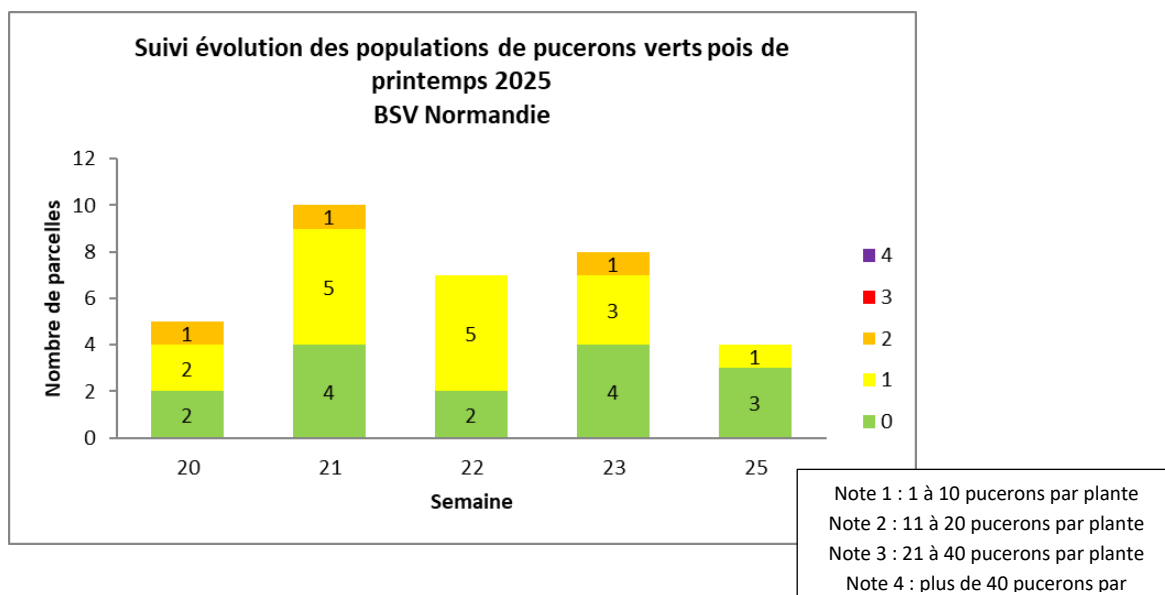
Pois de printemps – Chambre d'Agriculture Régionale de Normandie

Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)

Observations

L'activité des pucerons est observée dans une parcelle de pois de printemps à la note de 1 (1 à 10 pucerons par plante).

Risque Puceron



Période de risque

La période de risque pour le puceron vert du pois s'étend historiquement du **stade début floraison à 2-3 semaines après la fin floraison (soit le stade FSLA)**.

Néanmoins, suite aux arrivées précoces des dernières campagnes, il semble néanmoins important de surveiller ce ravageur **dès la levée des pois**, notamment en cas de temps doux et sec.

Seuil indicatif de risque

Avant le stade 6 feuilles, le seuil indicatif de risque est de plus de 10% de plantes porteuses de pucerons ;

De 6 feuilles à début floraison, le seuil indicatif de risque est de 10-20 pucerons par plante ;

À partir de la floraison le seuil indicatif de risque est de plus de 30 pucerons par plante.

Avant toute chose, il s'agit de réaliser une observation de la pression et de son évolution liée au climat (un temps plus frais et/ou pluvieux ralentit la progression des populations) ou à la présence des auxiliaires (coccinelles, syrphes...).

Analyse de risque

Le risque est faible

Les parcelles de pois de printemps sont toujours en période de risque mais l'activité des pucerons est très faible.

Les conditions climatiques attendues à la fin de semaine (temps pluvieux) sont défavorables à leur activité.

A surveiller lors du retour du temps ensoleillé et chaud, qui leur est favorable.

Pour rappel, le puceron peut causer deux types de dégâts :

- Directs, en provoquant l'avortement des boutons floraux, fleurs et jeunes gousses par succion de sève ;
- Indirect par transmission de virose.

L'arrivée des pucerons et leur développement est à surveiller de près.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :

DRAAF Normandie, Chambre d'Agriculture Régionale de Normandie, CA27, CA61, CA76, FREDON Normandie, SOUFFLET AGRICULTURE

Observer également attentivement la **présence d'auxiliaires** avant toute prise de décision ; ils peuvent jouer un rôle important dans la régulation des populations.

Tordeuse du pois (*Cydia nigricana*)

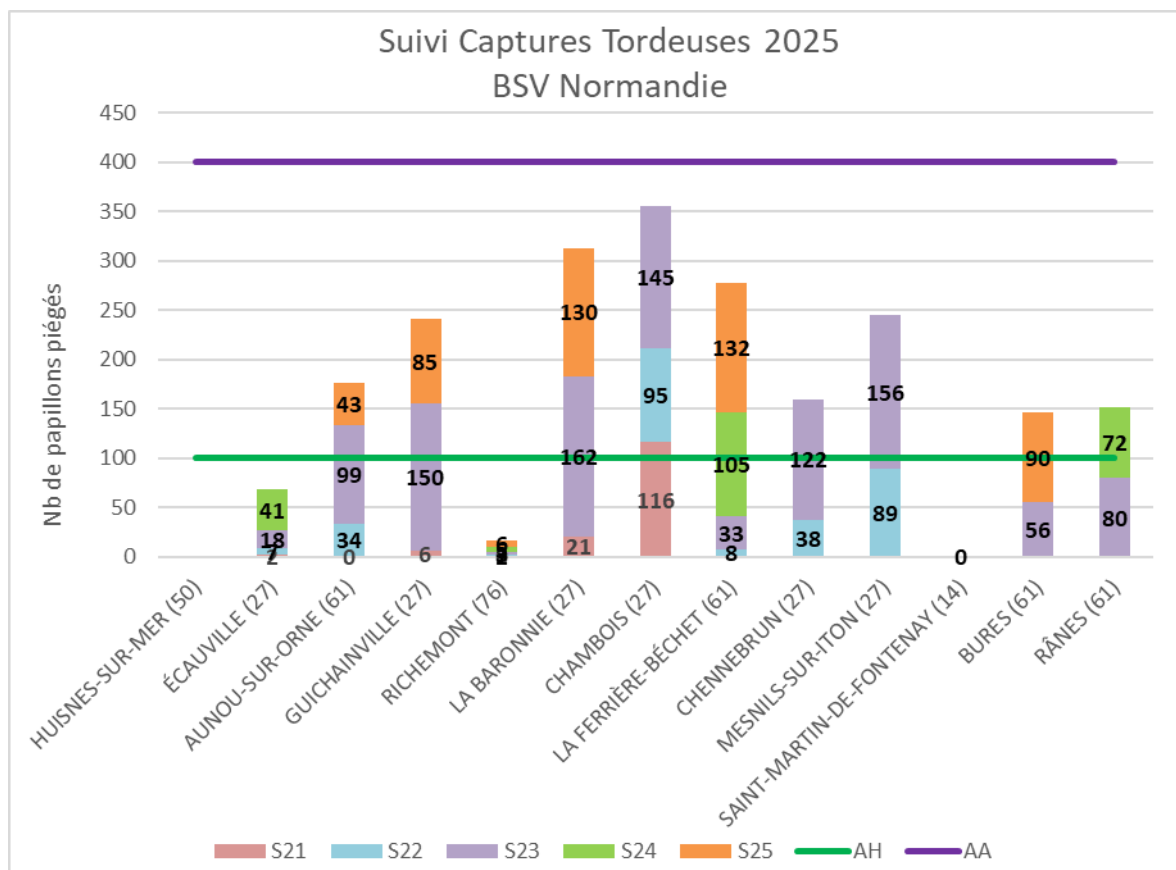
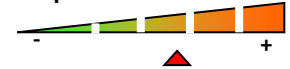
Observations

Cette semaine les captures de tordeuses se poursuivent en Normandie.

Les captures vont de 6 à 132 papillons capturés cette semaine.

9 parcelles ont dépassé le seuil pour l'alimentation humaine, mais aucune n'a dépassé le seuil pour l'alimentation animale.

Risque Tordeuse



Période de risque

La période de risque pour la tordeuse du pois s'étend de **jeunes gousses plates à fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 2-3 semaines.

Seuil indicatif de risque

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 100 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 400 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Analyse de risque

Le risque est **moyen**, à adapter au débouché

Les pois de printemps sont toujours dans la période de risque et les tordeuses sont capturées dans les parcelles.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :

DRAAF Normandie, Chambre d'Agriculture Régionale de Normandie, CA27, CA61, CA76, FREDON Normandie, SOUFFLET AGRICULTURE

Le temps actuel, chaud et sec est favorable aux vols. A surveiller.

Placez vos pièges dans les parcelles dès l'apparition des fleurs et relevez-les régulièrement afin de suivre les dynamiques de vol.

Pour rappel, 2-3 jours après son arrivée dans la parcelle, la tordeuse pond jusqu'à 300 œufs, déposés de préférence sur la face supérieure des feuilles en une dizaine de jours. 1 à 2 semaines après la ponte (durée dépendant des températures), les chenilles apparaissent, et ont alors 24h pour trouver refuge dans une gousse, où elles passeront environ un mois, grignotant les graines en formation. La larve de tordeuse ne peut donc survivre et être nuisible à la culture qu'en présence de gousses plates.

Lors de la récolte, les chenilles tombent au sol et s'enfouissent pour tisser leur cocon hivernal et attendre le printemps suivant.

Mildiou du pois (*Peronospora pisi*)

Observations

Le mildiou est observé sur 2 parcelles du réseau cette semaine, à des intensités variables.

Le développement du mildiou est favorisé par un temps gris et humide. Un temps sec et ensoleillé stoppe son développement.

Période de risque

Le mildiou du pois doit être observé :

- De la **levée jusqu'au stade 8 feuilles** pour les contaminations primaires
- Du **stade 9 feuilles au stade limite d'avortement** pour les contaminations secondaires.

Analyse de risque

Le risque est **faible**.

La majorité des parcelles a dépassé la période de risque.

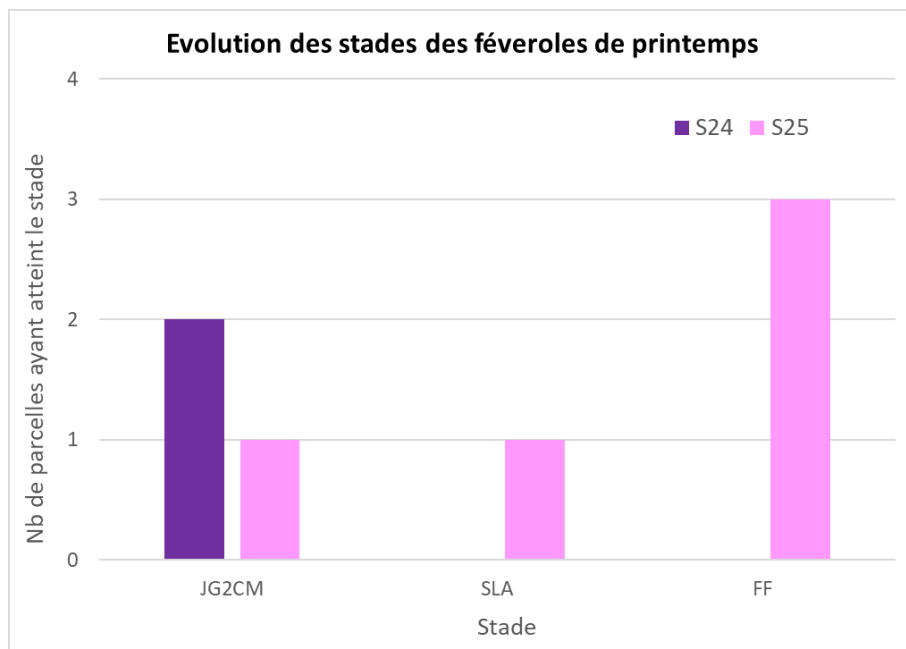


Mildiou du pois - T1

Féveroles de printemps

Stades

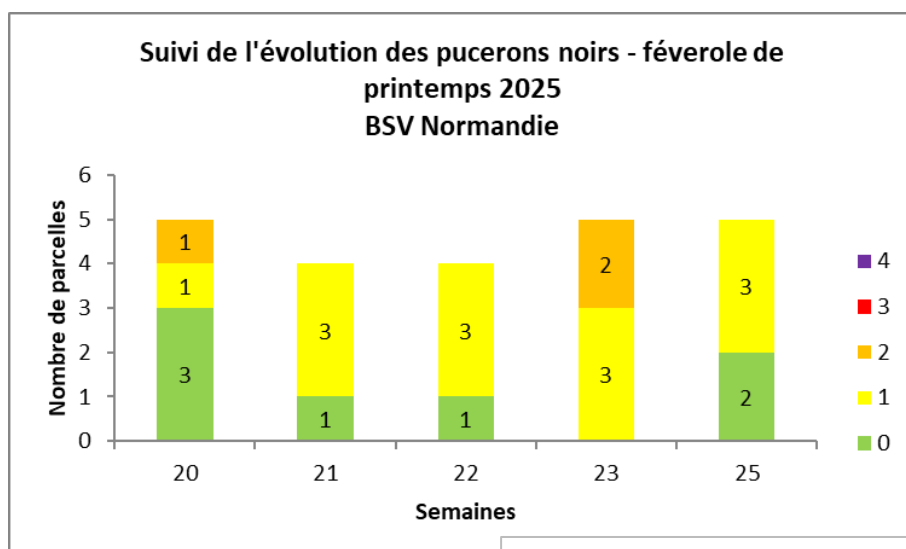
Cette semaine, les parcelles de féveroles de printemps observées sont entre le stade jeunes gousses 2cm et fin floraison. Le stade majoritaire est fin floraison.



Pucerons noirs de la fève (*Aphis fabae*)

Observations

La présence de pucerons noirs de la fève est observée sur 3 parcelles de féverole de printemps à la note de 1 (présence sur 1% des plantes).



Note 1 : Présence sur 1% des plantes

Note 2 : Présence de manchons sur moins de 20% des plantes

Note 3 : Présence de manchons sur plus de 20% des plantes par zone

Note 4 : Présence de manchons sur plus de 20% des plantes bien réparties

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :

DRAAF Normandie, Chambre d'Agriculture Régionale de Normandie, CA27, CA61, CA76, FREDON Normandie, SOUFFLET AGRICULTURE

Période de risque

De manière générale, le puceron noir doit être observé entre les stades **10 feuilles – début floraison et fin du stade limite d'avortement (2-3 semaines après la fin floraison)**.

Suite aux arrivées précoces des dernières campagnes, il semble néanmoins important de surveiller ce ravageur dès la levée des féveroles, notamment en cas de temps doux et sec.

Seuil indicatif de risque

Avant le stade 6 feuilles, le seuil indicatif de risque est de plus de 10% de plantes porteuses de pucerons ;
De 6 feuilles à début floraison, le seuil indicatif de risque est de 10% à 20% de plantes avec des manchons ;
À partir de la floraison, le seuil indicatif de risque est de plus de 20% de plantes porteuses de manchon.

Avant toute chose, il s'agit de réaliser une observation de la pression et de son évolution liée au climat (un temps plus frais et/ou pluvieux ralentit la progression des populations) ou **à la présence des auxiliaires** (coccinelles, syrphes...).

Analyse de risque

Le risque est faible

Les féveroles sont toujours en période de risque et les pucerons sont dans les parcelles, mais la pression reste faible. Les auxiliaires sont également bien observés et régulent les populations.

Pour rappel, le puceron peut causer deux types de dégâts :

- Directs, en provoquant l'avortement des boutons floraux, fleurs et jeunes gousses par succion de sève ;
- Indirect par transmission de virose.

L'arrivée des pucerons et leur développement est à surveiller de près.

Observer également attentivement la présence d'auxiliaires avant toute prise de décision ; ils peuvent jouer un rôle important dans la régulation des populations.



Pucerons noirs – Fredon Normandie

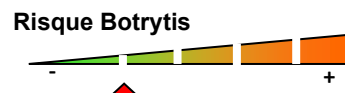
Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :

DRAAF Normandie, Chambre d'Agriculture Régionale de Normandie, CA27, CA61, CA76, FREDON Normandie, SOUFFLET AGRICULTURE

Botrytis de la féverole (*Botrytis fabae*)

Observations

La maladie est observée cette semaine sur une parcelle de féverole d'hiver à une intensité faible (10% de plantes touchées).



Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

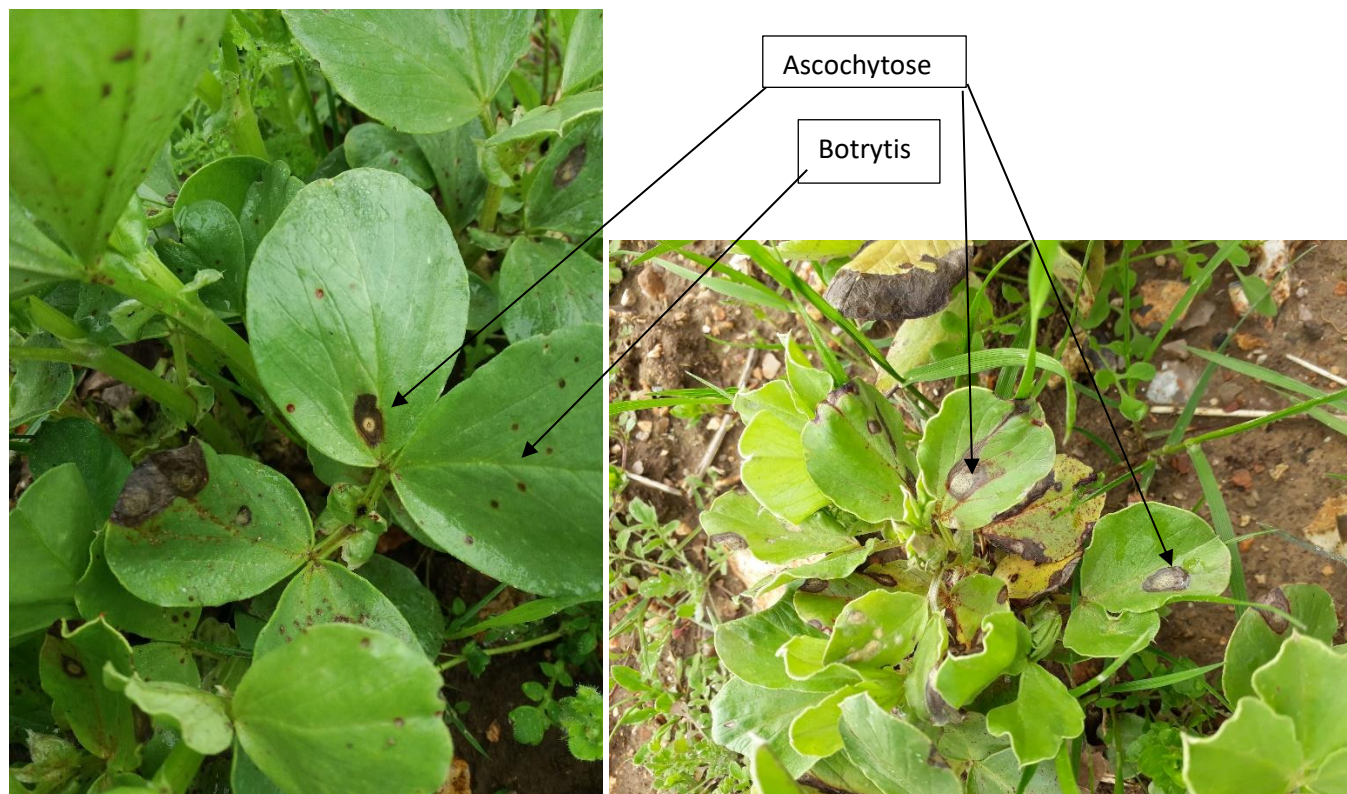
- Sur féveroles d'hiver, à partir du stade 5-6 feuilles
- Sur féveroles de printemps, à partir du **stade début floraison jusqu'à 2-3 semaines après la fin floraison (soit le stade FSLA).**

Analyse de risque

Le risque est faible : le champignon est peu présent dans les parcelles.

Le temps actuel, sec et ensoleillé n'est pas favorable au développement du champignon.

Ne pas confondre botrytis et ascochytose de la féverole.



Ascochyte (*Ascochyta fabae*)

Observations

La maladie est observée sur une parcelle cette semaine, 5% des plantes sont touchées.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur féveroles d'hiver, à partir du stade 5-6 feuilles
- Sur féveroles de printemps, à partir du **stade début floraison**

Analyse de risque

Le risque est faible : la maladie est peu présente dans les parcelles.

Le temps actuel, sec et ensoleillé n'est pas favorable au développement du champignon.

Risque Ascochyte



Mildiou de la féverole (*Peronospora viciae*)

Observations

La maladie est observée sur quatre parcelles de féveroles de printemps, en contamination secondaire.

La majorité des plantes sont touchées mais la surface foliaire est faiblement atteinte.

Période de risque

Les symptômes de mildiou doivent être surveillés :

- depuis **la levée jusqu'au stade 8 feuilles** pour les contaminations primaires ;
- depuis **le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement** pour les contaminations secondaires.

Analyse de risque

Le risque est faible : même si la maladie peut se développer, elle n'entraîne pas d'impact sur le rendement.

Risque Mildiou



Mildiou sur féverole – Fredon Normandie

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :

DRAAF Normandie, Chambre d'Agriculture Régionale de Normandie, CA27, CA61, CA76, FREDON Normandie, SOUFFLET AGRICULTURE

Prochain BSV le 25 juin

Mesures prophylactiques

	Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien: https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle
---	--

L'implantation est une étape clé dans la prévention du risque maladie. Semer pois et féveroles dans de bonnes conditions, aux dates conseillées, sans sur-densifier les semis, permet de limiter l'apparition précoce de maladies.

Résistance aux produits phytosanitaires

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.



Consultez les notes nationales Biodiversité



Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :

DRAAF Normandie, Chambre d'Agriculture Régionale de Normandie, CA27, CA61, CA76, FREDON Normandie, SOUFFLET AGRICULTURE



La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :
[Protection des pollinisateurs](#)

[Décision du conseil d'état du 26 avril 2024](#) : le pois (*pisum sativum*) n'est plus reconnu comme cultures non attractives. [L'arrêté abeille est donc applicable.](#)